VILLE DE SAINT-QUENTIN

OBJET

CONSEIL MUNICIPAL
- Désignation des
représentants du Conseil
Municipal au Conseil
d'Administration des
collèges et des lycées de la

commune.

Rapporteur : Mme le Maire

Date de convocation : 23/06/20

Date d'affichage : 07/07/20

Nombre de Conseillers en exercice : 45

Quorum: 15

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 45

Nombre de Conseillers votant : 42

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 JUIN 2020 à 18h00

Réunion par visioconférence

Sont présents :

Mme Frédérique MACAREZ, M. Xavier BERTRAND, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Freddy GRZEZICZAK, Mme Colette BLERIOT, M. Alexis GRANDIN, Mme Françoise JACOB, M. Karim SAÏDI, Mme Agnès POTEL, Mme Sylvie ROBERT, M. Frédéric ALLIOT, M. Jean-Michel BERTONNET, Mme Sandrine DIDIER, M. Dominique FERNANDE, Mme Mélanie MASSOT, M. Vincent SAVELLI, Mme Monique BRY, M. Bernard DELAIRE, Mme Sylvette LEICHNAM, M. Philippe CARAMELLE, Mme Najla BEHRI, M. Yves DARTUS, M. Pascal TASSART, M. Antoine MACAIGNE, M. Assiba BEAUFRERE, M. Lionel JOSSE, M. Luz GARCIA IDALGO, M. Julien ALEXANDRE, Mme Sylvie SAILLARD, Mme Anne-Sophie DUJANCOURT, M. Aurélien JAN, M. Sébastien ANETTE, Mme Béatrice BERTEAUX, M. Julien CALON, Mme Aïcha DRAOU, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Cindy JANKOWIAK, Mme Lise LARGILLIERE, M. Michel MAGNIEZ, M. Louis SAPHORES, Mme Aïssata SOW, M. Olivier TOURNAY.

Sont excusés représentés :

Mme Djamila MALLIARD représenté(e) par M. Pascal TASSART, M. Philippe VIGNON représenté(e) par Mme Françoise JACOB, Mme Nathalie VITOUX représenté(e) par Mme Sylvie SAILLARD

Secrétaire de Séance : Mme Najla BEHRI

Vu l'article L421-1 du code de l'Education relatif à la composition du Conseil d'Administration des Etablissements Publics Locaux d'Enseignement, il convient de désigner un représentant élu et un représentant suppléant, membres du conseil municipal de la ville de SAINT-QUENTIN afin de siéger au Conseil d'Administration des collèges et des lycées de la commune.

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur la proposition suivante :

COLLEGES SANS SECTION D'EDUCATION SPECIALISEE				
	Elu titulaire	Elu Suppléant		
Collège Montaigne	Françoise JACOB	Marie-Laurence		
		MAÎTRE		
Collège Henri Martin	Vincent SAVELLI	Bernard DELAIRE		
Collège Jean Moulin	Assiba BEAUFRERE	Aïssata SOW		
Collège Pierre de la Ramée	Lionel JOSSE	Djamila MALLIARD		

COLLEGES AVEC UNE SECTION				
D'EDUCATION SPECIALISEE RATTACHEE				
	Elu titulaire	Elu Suppléant		
Collège Gabriel Hanotaux	Françoise JACOB	Dominique FERNANDE		
Collège Marthe Lefèvre	Antoine MACAIGNE	Julien ALEXANDRE		

LYCEES			
	Elu titulaire	Elu Suppléant	
Lycée Henri Martin	Vincent SAVELLI	Philippe VIGNON	
Lycée Pierre de la Ramée	Julien ALEXANDRE	Assiba BEAUFRERE	
Espace Scolaire Condorcet	Agnès POTEL	Alexis GRANDIN	
Lycée des Métiers d'Arts	Marie-Laurence MAÎTRE	Luz GARCIA IDALGO	
Lycée Professionnel Colard Noël	Karim SAÏDI	Lise LARGILLIERE	
Lycée des Métiers Jean Bouin	Luz GARCIA IDALGO	Bernard DELAIRE	

AUTRES ETABLISSEMENTS				
	Elu titulaire	Elu Suppléant		
Etablissement Régional	Sandrine DIDIER	Antoine MACAIGNE		
d'Enseignement Adapté				

Il est demandé au Conseil municipal d'approuver cette organisation.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

- de formuler un avis favorable quant à la représentation du Conseil Municipal dans les Etablissements Publics Locaux d'Enseignement décrite cidessus.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 38 voix pour et 4 abstentions adopte le rapport présenté.

Mme Sylvie SAILLARD, M. Sébastien ANETTE, Mme Nathalie VITOUX ne prennent pas part au vote.

Se sont abstenu(e)s : Mme Anne-Sophie DUJANCOURT, M. Aurélien JAN, M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY.

Pour extrait conforme,

Frédérique MACAREZ Maire de Saint-Quentin

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

002-210206660-20200629-49408-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/20

Publication : 07/07/20
Pour l'"Autorité Compétente" par délégation